

---

## Procès-verbal

---

### **Réunion du conseil d'établissement Mardi 22 septembre 2026, 18h30**

#### **Présences**

| <b>Parents</b>                      | <b>Abs.</b> | <b>Prés.</b> | <b>Membres du personnel</b>                                     | <b>Abs.</b> | <b>Prés.</b> |
|-------------------------------------|-------------|--------------|-----------------------------------------------------------------|-------------|--------------|
| Philippe Perrier                    |             | X            | Annie Drapeau, enseignante                                      |             | X            |
| Sébastien Trahan                    |             | X            | Geneviève Deschênes, enseignante                                |             | X            |
| Karine Girard                       |             | X            | Stéphanie Larocque, technicienne en milieu scolaire             |             | X            |
| Karine Riel                         |             | X            | Nina Cécile Hom II, enseignante                                 |             | X            |
| Andréanne Mathé                     |             | X            | Roch Robitaille-Taillefert, technicien en éducation spécialisée |             | X            |
| Christiane Nguengoue                | X           |              | Véronique Daoust, direction                                     |             | X            |
| Denis Aimé Kuate (parent substitut) | X           |              |                                                                 |             |              |

#### 1. Ouverture de la séance, présences et quorum

Bien qu'un parent soit absent, nous avons quorum.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un ajout à l'ordre du jour est proposé au point 16.

Il est proposé par Karine Riel et secondé par Andréanne Mathé d'adopter l'ordre du jour avec la modification apportée.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-01**

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2026

Il est proposé par Geneviève Deschênes et secondé par Philippe Perrier d'adopter l'ordre du jour avec la modification apportée.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-02**

#### 4. Suivis au procès-verbal

Aucun suivi n'est fait.

#### 5. Parole au public

Aucun public n'était présent.

#### 6. Présentation des membres du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement se présentent.

## 7. Procédure d'élection pour les postes du Conseil d'établissement

La direction explique la démarche d'élections. Les membres intéressés au poste de présidence sont invités à se présenter.

## 8. Élections

- Présidence : Philippe Perrier propose sa candidature.
  - Il est proposé par Andréanne Mathé et secondé par Karine Riel d'attribuer le poste de président à Philippe Perrier.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-03**

- Substitut à la présidence : Sébastien Trahan propose sa candidature
  - Il est proposé par Karine Girard et secondé par Karine Riel d'attribuer le poste de substitut à la présidence à Sébastien Trahan.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-04**

- Secrétariat : Annie Drapeau suggère la candidature de Geneviève Deschênes.
  - Il est proposé par Annie Drapeau et secondé par Philippe Perrier d'attribuer le poste de secrétaire à Geneviève Deschênes.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-05**

## 9. Formation pour les nouveaux membres du Conseil d'établissement

La direction rappelle aux nouveaux membres du conseil d'établissement l'obligation de suivre la formation expliquant les obligations, rôles et responsabilités du CÉ.  
L'hyperlien est intégré à l'ordre du jour du 22 septembre 2026.

## 10. Déclaration et dénonciation d'intérêt

Les formulaires seront acheminés via le sac d'école des enfants.

## 11. Calendrier des rencontres 2026-2027

Il est proposé de tenir les rencontres les mardis suivant à 18h30.

- 22 septembre 2026
- 27 octobre 2026
- 26 janvier 2027
- 30 mars 2027
- 27 avril 2027
- 15 juin 2027

Il est proposé par Karine Girard et secondé par Annie Drapeau d'adopter le calendrier des rencontres tel que proposé.

**Proposition adoptée à la majorité – Résolution CÉ-2627-06**

## 12. Règles de régie interne du Conseil d'établissement 2026-2027

La direction présente les règles de régie interne de l'école des Sentiers.  
Une modification est à apporter au point 2.9.

Il est proposé par Sébastien Trahan et secondé par Annie Drapeau d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement avec la modification suggérée.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-07**

**13. Utilisation du budget de fonctionnement**

Deux propositions sont apportées :

- Souper de fin d'année des membres du conseil d'établissement.
- Souper de la nouvelle année en janvier.

Des préoccupations sont soulevées quant aux besoins de gardiennage qui pourraient survenir de février à juin.

Il est proposé par Nina Homs II et secondé par Geneviève d'adopter la proposition d'un souper de fin d'année.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-08**

**14. Journées pédagogiques du Service de garde**

Madame Larocque énumère les activités qui seront proposées aux élèves du service de garde lors des journées pédagogiques de l'année 2026-2027.

Le cout des sorties est au maximum de 30\$. L'école absorbe la différence.

**15. Location de salle**

L'École Taekwondo souhaite réserver le gymnase une fois par semaine.

Il est proposé par Annie Drapeau et secondé par Karine Riel d'approuver la proposition de louer le gymnase de l'école.

**Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-09**

**16. Présentation des activités**

- 3<sup>e</sup> cycle
  - Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année assisteraient à une pièce de théâtre.
  - Il est proposé par Karine Girard et secondé par Sébastien Trahan d'approuver la sortie.

**Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-10**

- 6<sup>e</sup> année
  - Les élèves de 6<sup>e</sup> année iraient au Cosmodome à la fin de l'année afin de souligner la fin de leur primaire.
  - Une partie de la sortie pourrait être subventionnée par le programme de sortie scientifique et les repas défrayés par l'école.
  - Un maximum de 100\$ serait à défrayer par les familles.
  - Il est proposé par Roch Robitaille-Taillefert et secondé par Karine Riel d'approuver la sortie.

**Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-11**

- 2<sup>e</sup> cycle
  - Sortie à la Salle Jean-Desprez pour voir une pièce de théâtre.
  - Il est proposé par Karine Riel et secondé par Andréanne Mathé d'approuver la sortie.

**Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-12**

- Nager pour survivre
  - Programme d'apprentissage des habiletés de natation de base pour les élèves de deuxième et de troisième cycle.
  - Toutes les dépenses sont couvertes par le programme Nager pour survivre et la Ville de Gatineau.

- Il est demandé pourquoi l'activité se déroulait systématiquement au Centre Sportif plutôt qu'à la piscine de Buckingham. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre du CÉ.
- Il est proposé par Karine Girard et secondé par Sébastien Trahan d'approuver la sortie à la piscine.

**Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-13**

- Courges et compagnie
  - Les élèves de maternelle 4 ans iront cueillir des courges dans le cadre du volet parent.
  - Tous les frais sont déboursés par l'école.
  - Il est proposé par Karine Riel et secondé par Andréanne Mathé d'approuver la sortie à la piscine.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-14**

**17. Levée de fonds 2026-2027**

- Nous avons été approchés par la compagnie North Hatley sirop d'érable.
  - Le cout élevé des produits et le petit format offert est souligné.
- D'autres propositions sont apportées :
  - Sébastien Trahan propose de s'informer auprès du Comité de parents pour connaître ce que les autres écoles font comme activité de financement.
  - Jujubes [Kandju](#)
  - Friandises de la compagnie gatinoise [Jermax](#).
    - Cette dernière option semble avoir les faveurs des membres du CÉ.
    - Les membres préfèrent mener l'activité avant les fêtes. Nous devons nous assurer de la disponibilité des produits.

**18. Suivi au comité de parents**

La première rencontre du comité aura lieu le 5 octobre 2026.

**19. Mot de l'OPP**

Une lettre devrait être envoyée aux parents afin de les inviter à se joindre à l'OPP.

Une table pourrait être installée lors des rencontres de parents et du BBQ afin de favoriser le recrutement.

**20. Mot du personnel, de la responsable du service de garde, de la présidence**

**Personnel**

- L'équipe TES est soudée cette année et le travail d'équipe donne de beaux résultats et la communication est excellente.
- La fête de début d'année a attiré un grand volume de familles. Un immense merci aux bénévoles qui ont permis d'assurer la tenue de l'activité.
- Les effets de la rentrée commencent à s'estomper et la routine se met en place.

**Responsable du service de garde**

- L'équipe du service de garde éprouve du plaisir au travail et fait preuve d'initiative. Elle est maintenant composée de 5 éducatrices.
- Le nombre d'inscriptions a explosé cette année, ce qui a demandé une grande adaptation de l'administration.

**Présidence**

- Le rôle du Conseil d'établissement est essentiel et monsieur Perrier remercie les membres de leur engagement pour les 6 rencontres au calendrier.
- Les sorties proposées au service de garde sont appréciées par les enfants et les parents.

**Direction**

- La rentrée scolaire fut mouvementée à la suite du redécoupage du territoire.

- Des changements quotidiens surviennent dans les inscriptions du service de garde et les services de transport par autobus.
  - Le personnel et les élèves ont dû s'adapter au volume de nouveaux élèves.
- Le soutien TES ajouté aux élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année est financé par la mesure d'aide à la composition de la classe.

## 21. *Varia*

*Aucun élément au varia*

## 22. *Levée de l'assemblée*

- Il est proposé par Annie Drapeau et secondé par Roch Robitaille-Taillefert d'adopter la levée d'assemblée à 20h08

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2627-15**

---

---

*Président*

*Véronique Daoust*  
*Directrice*